



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 284

ISSN: 1205-9161

ISBN: 0-662-72028-8

Document de recherche

Direction des études analytiques documents de recherche

Ensembles de données nationales : Sources d'information sur la garde des enfants au Canada

par Dafna E. Kohen, Barry Forer et Clyde Hertzman

Groupe d'analyse et de mesure de la santé, Statistique Canada
Immeuble R.-H.-Coats, pièce 24-A, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa K1A0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Ensembles de données nationales : Sources d'information sur la garde des enfants au Canada

par

Dafna E. Kohen*, **Barry Forer**** et **Clyde Hertzman*****

11F0019MIF N° 284

ISSN : 1205-9161

ISBN : 0-662-72028-8

* Groupe d'analyse et de mesure de la santé, Statistique Canada
Immeuble R.-H.-Coats, pièce 24-A, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa K1A 0T6
et Institut de recherche sur la santé des populations ainsi que le département d'épidémiologie et de médecine communautaire, Université d'Ottawa

** Human Early Learning Partnership à l'Université de la Colombie-Britannique

*** Département des soins de santé et d'épidémiologie, Université de la Colombie-Britannique

Comment obtenir d'autres renseignements:

Service national de renseignements: 1 800 263-1136

Renseignements par courriel : infostats@statcan.ca

Juin 2006

Les auteurs aimeraient remercier chaleureusement le Programme de partenariats pour le développement social de Ressources humaines Canada pour les services de consultation et le soutien financier accordés au projet ainsi que la Direction générale de la recherche appliquée de Développement des ressources humaines Canada pour son appui et le Conseil de recherches en sciences humaines. Ils aimeraient également remercier Gordon Cleveland, Jamie Brehaut et François Gendron pour leurs observations concernant les versions précédentes de l'étude de même que Jeremy Nichol pour son aide dans la préparation de l'étude. Les opinions exprimées dans la présente publication ne sont pas nécessairement celles de Ressources humaines Canada ou des organismes de financement.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique ou de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 11F0019MIE, no. 284)

Note de reconnaissance :

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction | 5 |
| 1. Renseignements d'ordre méthodologique concernant les ensembles de données nationales | 6 |
| 1.1 Enquête sur la population active (EPA) (mensuelle)..... | 6 |
| 1.2 Enquête sur les personnes n'étant pas sur le marché du travail (1992)..... | 7 |
| 1.3 Enquête sur les horaires et les conditions de travail (EHCT) (1991 et 1995)..... | 7 |
| 1.4 Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) (début en 1993-1994, 1996, 1999, 2002 et 2003) | 7 |
| 1.5 Enquête sur l'activité (EA) (1986 à 1991)..... | 7 |
| 1.6 Enquête sur les dépenses des familles (EDF) (1969, 1978, 1982, 1984, 1986, 1990, 1992 et 1996)..... | 8 |
| 1.7 Enquêtes sociales générales – Aperçu | 8 |
| 1.7a Enquête sociale générale (ESG) – Cycles 2, 7 et 12 – Emploi du temps (1986, 1992, 1998 et 2003)..... | 8 |
| 1.7b Enquête sociale générale (ESG) – Cycles 5, 10, 15 – Famille et amis (1990, 1995 et 2001) | 9 |
| 1.7c Enquête sociale générale (ESG) – Cycle 11 – Soutien social et communautaire (1996) | 9 |
| 1.8 Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) (1994-1995, 1996-1997, 1998-1999, 2000-2001 et 2002-2003) | 10 |
| 1.9 Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) (1994-1995, 1996-1997, 1998-1999, 2000-2001 et 2002-2003) | 10 |
| 1.10 Enquête nationale sur la garde des enfants (ENGE) (1988) | 11 |
| 2. Résumé des variables par enquête..... | 12 |
| 3. Résumé des études ayant recours à des sources de données nationales | 12 |
| 3.1 Domaines possibles de recherche..... | 19 |
| 3.2 Lacunes et limites | 20 |
| 4. Conclusions | 21 |
| Bibliographie..... | 30 |

Resumé

La présente étude fournit une description des différents ensembles de données canadiennes qui pourraient être utilisés pour examiner des questions relatives au recours aux services de garde. Les ensembles de données nationales qui traitent des tendances de l'emploi, de l'emploi du temps, des revenus familiaux, du soutien social ainsi que des mesures de la santé des enfants, des adolescents et des adultes ont été inclus. On a conclu que de nombreuses questions demeurent sans réponse en ce qui concerne l'examen du rapport entre les tendances de l'emploi, le recours aux services de garde, les rôles et les responsabilités des familles et leur incidence sur la santé des familles. On a formulé des recommandations concernant l'information qui n'a pas été recueillie, mais qui pourrait s'avérer utile lorsqu'on aborde ces questions. En outre, nous avons conclu que les données d'enquête canadiennes existantes pourraient être utilisées pour aborder plusieurs questions relatives aux habitudes en matière de garde d'enfants ainsi qu'à l'incidence sur les enfants et les familles.

Mots clés : Garde des enfants, données d'enquête canadiennes, compte rendu

Introduction

Les familles ont de plus en plus recours à des garderies et à d'autres services de garde des enfants. Les changements dans la structure familiale et les habitudes de travail ont entraîné une utilisation accrue de différents types de garde des enfants d'âge préscolaire et scolaire. Nous avons observé dans la dernière décennie des augmentations particulièrement marquées du taux d'emploi des femmes ayant des enfants et du nombre de familles à deux revenus. En 1994, 63 % des femmes avec des enfants travaillaient, et le nombre de familles à deux revenus a presque doublé dans les 25 dernières années (passant de 33 % en 1967 à 61 % en 1992; Statistique Canada, 1995). En fait, le nombre de familles à deux revenus et le nombre de femmes sur le marché du travail ont crû de façon spectaculaire. Dans les 30 dernières années, le nombre d'enfants confiés à des services de garde payants et dont la mère était sur le marché du travail a plus que triplé (passant de 357 000 en 1967 à 1 360 000 en 1995; Beach, Bertrand et Cleveland, 1998). Le recours à des services de garde en bonne et due forme est une réalité et la demande devrait aller en augmentant.

La plupart des études actuelles portent sur les États-Unis (Petit et coll., 1997; Posner et Vandell, 1994; Vandell et Corasaniti, 1988; Vandell et Ramanan, 1991; Ross et coll., 1992), et peu de travaux ont été effectués sur les effets des services de garde sur les enfants canadiens. Par exemple, même si les changements des habitudes de travail ont des répercussions sur la garde des enfants, on sait peu de choses sur les caractéristiques qui motivent le choix des familles canadiennes relativement à des services de garde de jour et après l'école. Plusieurs études longitudinales sont menées au Canada et, même si elles ne portent pas précisément sur les services de garde, les données recueillies sur divers facteurs peuvent nous aider à mieux comprendre les décisions en matière de garde d'enfants que prennent les familles dont un ou les deux parents travaillent ou étudient. En effet, les décisions relatives au travail et les décisions relatives à la garde des enfants sont étroitement liées. Dans le cadre de différentes enquêtes nationales, des données ont été recueillies sur la garde des enfants ou des sujets connexes comme les caractéristiques démographiques familiales, les tendances de l'emploi, l'équilibre entre les responsabilités familiales et professionnelles, les caractéristiques démographiques des enfants et le développement de ceux-ci. Les objectifs du présent document sont 1) d'examiner les données d'enquête nationales disponibles pouvant servir à étudier des questions comme l'emploi, la garde des enfants ainsi que le bien-être des familles et des enfants; 2) de résumer les travaux de recherche effectués à l'aide des données d'enquête canadiennes et portant sur la famille, l'emploi et la garde des enfants; 3) de circonscrire des secteurs stratégiques de recherche qui pourraient être éclairés à l'aide de sources de données nationales; et 4) de déterminer des lacunes statistiques. Il n'existe à l'heure actuelle aucune source ou enquête unique présentant un tableau cohérent ou complet des expériences des parents sur le marché du travail, des responsabilités des familles et des ménages, des décisions relatives à la garde des enfants et des thèmes connexes que sont la famille ainsi que la santé et le bien-être des enfants. Toutefois, des données provenant de diverses sources décrites dans le présent document ont été regroupées, et ces données englobent des éléments pertinents permettant de répondre à plusieurs questions concernant la garde des enfants. Par exemple, quelles caractéristiques sont associées aux décisions des parents de travailler à temps partiel? La taille de la famille est-elle liée aux types d'emplois que les parents occupent, au nombre d'heures travaillées par les parents et aux modes de garde auxquels ils ont recours? Quels facteurs influent sur les dépenses des familles canadiennes en matière de garde d'enfants? Quels sont les liens entre les modalités de garde et le développement des enfants d'âge

préscolaire et scolaire? Les tendances de l'emploi et les services de garde ont-ils des effets à long terme sur le développement de l'enfant?

Les données sont recueillies pour différentes raisons : la preuve en est le besoin sous-jacent aux différentes enquêtes. Cleveland affirme de façon convaincante que les différentes sources de données portent sur différentes questions (Cleveland, sous presse) et que les divers intérêts donnent lieu à des enquêtes différentes. Certaines enquêtes ont été conçues pour examiner les conditions d'emploi et les obstacles à l'emploi, certaines se concentrent sur le fonctionnement de la famille ou la santé mentale des parents, d'autres encore ont comme sujet la garde des enfants ou encore l'éducation ou le développement des jeunes enfants. Les questions auxquelles les données cherchent à répondre influent sur la nature de ces données ainsi que sur la façon dont elles sont utilisées et présentées. Les objectifs, nombreux et variés, englobent la fourniture de renseignements aux intervenants, les comparaisons interprovinciales ou internationales, la définition des besoins et des tendances, l'établissement de politiques éclairées, le suivi et l'évaluation des politiques au fil des ans et les actions de sensibilisation.

Nous commençons par décrire brièvement divers ensembles de données tirées d'enquêtes menées au Canada et portant sur les tendances de l'emploi et l'emploi du temps, les gains familiaux, le soutien communautaire, la santé des enfants, des adolescents et des adultes ainsi que les modes de garde des enfants. La description comprend les années où l'enquête a été réalisée, l'objectif principal de l'enquête, le plan de l'enquête et les spécifications concernant l'échantillon observé ainsi qu'un aperçu des variables recueillies (une liste détaillée des variables est disponible sur demande auprès du premier auteur).

1. Renseignements d'ordre méthodologique concernant les ensembles de données nationales

Le tableau 1 présente un résumé des ensembles de données décrites. Il indique à quelle fréquence les données sont recueillies ainsi que l'année ou les années où l'enquête a été menée. On y trouve aussi une description de la population observée.

1.1 Enquête sur la population active (EPA) (mensuelle)

L'EPA a été élaborée pour constituer une source de données permanentes et fiables sur le marché du travail canadien. Elle a été menée pour la première fois en 1945, à une époque où d'importants changements touchaient le marché du travail, après la Seconde Guerre mondiale. L'objectif de l'EPA est de dénombrer le nombre de Canadiens occupés, de chômeurs et d'inactifs ainsi que de fournir des données descriptives et explicatives sur chacune de ces catégories (tendances du chômage dans les différents secteurs, nombre d'heures travaillées, etc.). Les données de l'EPA servent à calculer le taux de chômage au Canada de même que d'autres indicateurs standards comme le taux d'emploi et le taux d'activité. Des estimations sont établies par industrie et par profession, pour le secteur public et le secteur privé, concernant les heures travaillées, etc. Elles sont produites pour le Canada et les provinces et par région infraprovinciale. Les données sont utilisées par l'administration publique pour évaluer et planifier des programmes d'emploi au Canada. Les taux de chômage régionaux servent à déterminer l'admissibilité aux prestations d'assurance et la durée de celles-ci.

1.2 Enquête sur les personnes n'étant pas sur le marché du travail (1992)

Une baisse de la participation au marché du travail de 1990 à 1992 a inspiré cette enquête nationale unique. L'objectif de l'enquête était de réunir de l'information sur les expériences antérieures et futures concernant le marché du travail des personnes ne faisant actuellement pas partie de la population active, sur les activités autres que celles qui sont liées au marché du travail, sur les projets scolaires des jeunes qui ne sont ni aux études ni au travail et sur les circonstances entourant la décision de prendre sa retraite.

1.3 Enquête sur les horaires et les conditions de travail (EHCT) (1991 et 1995)

La première EHCT, menée en 1991, cherchait à répondre aux besoins en données sur les conditions de travail, notamment sur les heures de travail, les horaires souples, le travail à la maison ainsi que les avantages sociaux et la rémunération des employés. Une seconde EHCT a été réalisée en 1995 pour étudier les changements apportés aux conditions de travail examinées dans la première EHCT ainsi qu'examiner d'autres questions. Les deux enquêtes étaient des suppléments à l'EPA. Comme l'EHCT a été menée en novembre 1995 auprès d'un sous-échantillon de logements de l'EPA, son plan d'échantillonnage est étroitement lié à celui de l'EPA.

1.4 Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) (début en 1993-1994, 1996, 1999, 2002 et 2003)

L'EDTR est une enquête-ménage longitudinale dont l'objectif est de nous faire mieux comprendre le bien-être économique des Canadiens et de leur famille au fil du temps : les changements économiques à travers lesquels doivent passer les personnes et les familles ainsi que la façon dont ces changements touchent le travail rémunéré, la composition de la famille, la réception des paiements de transfert ou d'autres facteurs. Des données sont également réunies sur des sujets connexes comme l'éducation et l'incapacité. Un autre objectif de l'EDTR est d'avoir une meilleure idée de la nature et de l'étendue du faible revenu au Canada. L'EDTR suit les mêmes répondants pendant six ans. Un deuxième panel de nouveaux répondants a été introduit en 1996, et un nouveau panel est introduit tous les trois ans. Ce schéma de panels chevauchants se poursuivra jusqu'à nouvel ordre.

1.5 Enquête sur l'activité (EA) (1986 à 1991)

L'objectif de l'EA était de recueillir des données longitudinales plus complètes sur la population active du Canada que celles réunies chaque mois par l'EPA. En effet, contrairement à l'EPA, qui prend des « instantanés » de la population active, l'EA a été conçue pour évaluer l'élasticité de la population d'âge actif et du marché du travail sur une période de deux ans – en d'autres mots, l'évolution et la transformation du marché du travail. Les mêmes personnes participent à toute l'étude de deux ans, plutôt que d'être remplacées après six mois (comme dans le cas de l'EPA). Voici des exemples des résultats de l'EA : mesures des tendances de l'emploi et du chômage au Canada sur une période de 12, 24 ou 36 mois, pourcentage de la population qui était sur le marché du travail pendant au moins un certain temps, moment où ces personnes sont entrées sur le marché du travail et en sont sorties, raisons pour lesquelles elles en sont sorties et différences de rémunération entre ces mouvements, caractéristiques des emplois rémunérés occupés de même que

profils socioéconomiques et démographiques des groupes admissibles aux programmes d'emploi et d'immigration.

1.6 Enquête sur les dépenses des familles (EDF) (1969, 1978, 1982, 1984, 1986, 1990, 1992 et 1996)

L'EDF est une enquête menée auprès des familles et a débuté en 1953. Elle n'a toutefois pas été réalisée auprès d'un échantillon national représentatif avant 1969. À compter de 1997, l'EDF a été intégrée à l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), menée chaque année. Deux principales utilisations sont faites des données de l'EDF. L'enquête permettait d'établir le portrait des conditions de vie socioéconomiques des ménages au Canada. Les résultats sont utilisés pour mettre à jour les poids dont on se sert pour calculer l'Indice des prix à la consommation ainsi que les valeurs du seuil de faible revenu.

L'enquête comprend six grandes parties : emplacement, ménage, caractéristiques de la personne de référence, caractéristiques du conjoint de la personne de référence, description du ménage et postes de dépenses. Voici des exemples des dépenses mesurées : services et biens de consommation, types d'automobiles et autres véhicules, caractéristiques du logement, changements dans l'actif ainsi qu'hypothèques et autres emprunts.

1.7 Enquêtes sociales générales – Aperçu

L'Enquête sociale générale (ESG) a été lancée en 1985 pour combler des lacunes statistiques nationales relatives aux tendances socioéconomiques. Les deux principaux objectifs de l'ESG sont de réunir des données sur les tendances sociales de manière à suivre l'évolution des conditions de vie et du bien-être des Canadiens ainsi que fournir des renseignements immédiats aux échelons national et provincial sur des questions précises de politique sociale qui suscitent déjà ou qui susciteront de l'intérêt. L'ESG constitue un programme permanent comprenant un seul cycle par année. Une thématique principale et un secteur spécial sont établis chaque année. La thématique est généralement reprise tous les cinq ans.

1.7a Enquête sociale générale (ESG) – Cycles 2, 7 et 12 – Emploi du temps (1986, 1992, 1998 et 2003)

La formule de sélection et de contrôle de l'ESG, remplie à chaque cycle, permet de dresser la liste de tous les membres du ménage et de recueillir les données démographiques de base suivantes : âge, sexe, état matrimonial et lien avec la personne repère du ménage. Une personne de 15 ans ou plus était alors choisie au hasard dans les ménages échantillonnés, et un second formulaire était rempli pour les personnes sélectionnées. La thématique principale du deuxième cycle était l'« emploi du temps ». Les participants devaient notamment inscrire leurs activités quotidiennes dans un journal. Les données portaient sur la mobilité sociale, les activités effectuées seul et avec d'autres, la mobilité intergénérationnelle et intragénérationnelle ainsi que le bien-être. La thématique du cycle 7 était encore l'emploi du temps, et un journal devait aussi être rempli. Un objectif supplémentaire avait toutefois été fixé, à savoir la mesure du travail non rémunéré, y compris le travail ménager, les soins aux enfants et le bénévolat. En outre, de nouvelles questions portaient sur la participation à des activités sportives et culturelles. Au cycle 12 (1998), la thématique de l'emploi du temps a été

reprise, et des questions supplémentaires ont été posées sur le travail non rémunéré, le temps consacré aux enfants ou aux personnes âgées, le bénévolat, la participation à des activités sportives et culturelles, les horaires surchargés, la qualité de vie et la satisfaction de vivre.

Le second formulaire permettait de recueillir des renseignements généraux liés au temps (journal sur l'emploi du temps). Les répondants ayant des enfants de moins de 15 ans vivant dans le ménage devaient remplir un journal sur les soins aux enfants. Ils devaient aussi donner des renseignements sur l'aide non rémunérée fournie au ménage par le répondant ainsi que sur l'aide non rémunérée fournie par le répondant à des personnes ne vivant pas dans le ménage. Ils devaient préciser quelles étaient leurs perceptions du temps, donner des renseignements sur les activités éducatives, culturelles et récréatives auxquelles ils prenaient part, sur leur participation à des sports organisés, sur leur activité principale et sur l'activité principale de leur partenaire ou conjoint, le cas échéant, de même que répondre à des questions d'ordre socioéconomique à des fins de classification.

1.7b Enquête sociale générale (ESG) – Cycles 5, 10, 15 – Famille et amis (1990, 1995 et 2001)

La thématique principale de l'ESG de 1995 était la famille. Cinq ans auparavant, cette thématique était la famille et les amis, et les questions s'attardaient aux membres de la famille et aux amis du répondant ainsi que sur les relations et les interactions du répondant avec eux. La composante « amis » de cette ESG était distincte de la composante « famille » en raison de l'intérêt croissant et de la complexité grandissante de ces deux thèmes. Des données ont été recueillies sur la famille, le mariage et la cohabitation, les modalités de garde conjointe, le départ des enfants, les origines familiales, l'intention d'avoir des enfants, les valeurs et les attitudes au regard de la vie de famille ainsi que les interruptions de travail. Le cycle 10 comprenait deux autres thèmes : les effets de la fumée de tabac ambiante et le service de guerre (pour les 55 ans et plus). Le cycle 15 (2001) comprenait également une composante « famille » portant sur les antécédents conjugaux, les enfants, les origines familiales, les intentions d'avoir des enfants ainsi que les valeurs et les attitudes.

1.7c Enquête sociale générale (ESG) – Cycle 11 – Soutien social et communautaire (1996)

Le cycle 11 constituait la première ESG dont la thématique principale était le soutien social. La thématique principale des cycles 1 et 6, la santé, devait normalement être reprise au cycle 11. Cependant, avec la réalisation de l'Enquête nationale sur la santé de la population, en 1994, il n'était plus nécessaire de recueillir des données sur ce thème, et celui-ci a été remplacé par le soutien social. Le thème du soutien social n'était pas nouveau : il a en effet été étudié au premier (qui avait la santé comme thématique principale) et au cinquième cycle (dont la famille était la thématique principale). Les objectifs et la portée du cycle 11 étaient de comprendre la dynamique entre le milieu social d'une personne et l'aide reçue et fournie ainsi que de déterminer la nature de cette aide. Le « milieu social » était formé du conjoint de la personne, de la famille, des amis intimes, des parents, des voisins, des collègues de travail ou de tout organisme (composé de bénévoles ou de salariés) qui entouraient la personne. L'ESG portait principalement sur l'aide fournie ou reçue durant des périodes de difficultés temporaires ou par nécessité à cause d'un problème de santé ou d'une incapacité physique de longue durée nuisant aux activités quotidiennes, à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison. Les questions du cycle 11 portaient sur le soutien social dans un certain nombre de domaines, dont la garde des enfants, la préparation des repas, le ménage de la maison, la

lessive et la couture, l'entretien de la maison et les travaux extérieurs, le magasinage, le transport, les opérations bancaires et le paiement des factures, les soins personnels et le soutien affectif. On demandait aux répondants s'ils avaient besoin d'aide dans ces domaines, pour quelles raisons ils avaient besoin d'aide, qui fournissait cette aide et pendant combien de temps. Les répondants étaient également priés de préciser s'ils apportaient eux-mêmes cette aide à d'autres personnes et, dans l'affirmative, de donner des détails.

1.8 Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) (1994-1995, 1996-1997, 1998-1999, 2000-2001 et 2002-2003)

L'ENSP est une enquête longitudinale par panel menée tous les deux ans et conçue pour fournir des mesures complètes de l'état de santé actuel des Canadiens et de leurs besoins en soins de santé. Les renseignements recueillis portent sur la santé physique et mentale, sur le bien-être social, sur les visites chez le médecin, les admissions à l'hôpital et la consommation de médicaments, sur les facteurs qui ont des répercussions sur la santé (travail et habitudes de vie) ainsi que sur l'effet du vieillissement sur l'état de santé. Au cours des trois premiers cycles, des renseignements limités ont été recueillis auprès de tous les membres des ménages et, au cycle 1, une personne de chaque ménage était choisie au hasard comme répondant longitudinal afin de participer à une interview en profondeur. L'enquête comprenait trois formulaires dans les trois premiers cycles. Le premier est une composante générale dans le cadre de laquelle des renseignements limités concernant tous les membres du ménage sont recueillis. Les questions du premier formulaire portent sur l'incapacité au cours des deux dernières semaines, sur le recours aux services de santé, sur la restriction des activités, sur les problèmes de santé chroniques, sur le statut socioéconomique et sur le revenu. Le deuxième formulaire porte plus précisément sur la santé des membres du ménage de 12 ans et plus. Les questions portent sur la santé en général, sur la taille et le poids, sur l'accès aux services, sur l'état de santé, sur les activités physiques, sur les blessures, sur la consommation de médicaments et d'alcool, sur la santé mentale, sur le soutien social et sur l'hygiène sexuelle. Le troisième formulaire concerne les enfants de moins de 12 ans et est rempli par les parents. Les questions de cette composante portent sur la santé en général, sur le recours aux soins de santé, sur les médicaments délivrés sur ordonnance, sur les problèmes de santé chroniques, sur l'état de santé et sur les blessures. Au cycle 6, de nouveaux renseignements ont été recueillis sur la consommation de boissons gazeuses et de lait, sur les mécanismes d'adaptation, sur la nicotine ainsi que sur les antécédents personnels et familiaux en matière de dépression.

1.9 Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) (1994-1995, 1996-1997, 1998-1999, 2000-2001 et 2002-2003)

L'ELNEJ est une enquête par panel qui vise à mesurer un vaste éventail de caractéristiques liées au développement sain et au bien-être des enfants canadiens. L'objectif principal de l'ELNEJ consiste à élaborer une base de données nationale sur les caractéristiques et les expériences des enfants et des jeunes du Canada, au cours de leur passage de l'enfance à la vie adulte. De plus, l'enquête vise à déterminer la prévalence de divers paramètres biologiques, sociaux et économiques ainsi que des facteurs de risque des enfants du Canada, à surveiller l'incidence de tels facteurs de risque, des événements de la vie et des facteurs de protection sur l'épanouissement des enfants de même qu'à communiquer cette information aux responsables des politiques et des programmes afin qu'ils s'en servent pour élaborer des politiques et des stratégies efficaces, susceptibles d'aider les jeunes à

mener une vie saine, active et enrichissante. Sous ces objectifs se cachent les besoins suivants : combler notre lacune actuelle concernant l'information sur les caractéristiques et l'expérience des enfants canadiens, surtout dans les premières années de leur vie, mettre l'accent sur toutes les facettes de l'enfance selon une approche holistique (à savoir l'enfant, sa famille, l'école et la communauté), diffuser des données de niveau national et provincial dans la mesure du possible ainsi qu'explorer les domaines qui se prêteraient à une intervention au niveau des politiques et qui affectent une partie importante de la population.

L'ELNEJ a été menée conjointement pour le compte de Statistique Canada et de Développement social Canada (anciennement Développement des ressources humaines Canada) à compter de 1994-1995, et des cycles ont eu lieu tous les deux ans par la suite. L'enquête vise la population des 10 provinces du Canada ne vivant pas en établissement. L'échantillon longitudinal comprend actuellement (cycle 5) trois cohortes. La première cohorte est formée des enfants qui avaient entre 0 et 11 ans au cycle 1, en 1994, et qui ont entre 8 et 19 ans au cycle 5. Ils continueront à participer à l'enquête jusqu'à ce qu'ils aient 25 ans. La deuxième cohorte est formée des enfants qui avaient entre 0 et 1 an lorsqu'ils ont été sélectionnés en 1998 (cycle 3) et qui ont de 4 à 5 ans au cycle 5. Cette cohorte ne sera pas suivie après le cycle 5. La troisième cohorte est quant à elle composée des enfants qui avaient entre 0 et 1 an au moment de leur sélection en 2000 (cycle 4) et qui ont entre 2 et 3 ans au cycle 5. Ces enfants seront interviewés encore une fois au cycle 6 et ne seront pas suivis après ce cycle.

Les données ont été recueillies au moyen d'interviews personnelles et téléphoniques et d'interviews assistées par ordinateur. La personne la mieux renseignée sur l'enfant (PMR) était choisie comme répondant. Des renseignements supplémentaires étaient recueillis auprès de l'enfant (mesures directes ou autodéclaration), des enseignants et du directeur de l'école fréquentée par l'enfant. Des mesures ont été prises concernant les thèmes suivants : la santé, le développement physique et le tempérament de l'enfant, les étapes de son développement, ses compétences sociales et comportementales, ses compétences verbales, sa maturité scolaire, les relations avec ses camarades, son rendement scolaire et son milieu social (famille, amis, écoles et collectivités). De plus, de nombreux renseignements étaient recueillis concernant la PMR et son conjoint (le cas échéant), notamment des données sociodémographiques, des renseignements sur leur santé physique et affective, le style parental, le soutien social et l'endroit où habitait la famille.

1.10 Enquête nationale sur la garde des enfants (ENGE) (1988)

L'ENGE est une enquête nationale à passage menée en guise de supplément à l'EPA de septembre 1988. Elle a été conçue pour recueillir des données complètes sur les besoins des familles canadiennes en matière de garde des enfants, sur les modèles d'utilisation de ces services ainsi que sur les préférences et les préoccupations des parents à cet égard. Les rapports entre la famille, le travail et la garde des enfants sont aussi examinés. Les données sur tous les enfants de la famille sont recueillies auprès d'un adulte choisi au hasard dans le ménage.

Les six objectifs de l'ENGE étaient les suivants :

1. décrire avec précision la nature des besoins en matière de garde d'enfants au Canada;
2. décrire avec précision les tendances actuelles en matière de garde d'enfants;

3. examiner les modalités et les options en matière de garde d'enfants que les parents préfèrent;
4. étudier les facteurs influant sur les besoins, les tendances et les préférences en matière de garde d'enfants;
5. examiner la façon dont les différentes tendances et préférences en matière de garde d'enfants influent sur les enfants et leurs parents et sur les rapports entre ces personnes;
6. découvrir ce que les parents pensent de l'accessibilité et de la qualité des principaux modes de garde des enfants.

2. Résumé des variables par enquête

Le tableau 2 présente un aperçu des variables recueillies dans le cadre de chaque enquête. Ces variables sont regroupées dans les catégories suivantes : caractéristiques sociodémographiques, données démographiques concernant l'enfant, variables liées aux responsabilités professionnelles et familiales ainsi que variables concernant la garde des enfants et le développement des enfants. Chaque enquête permettait de réunir des renseignements sociodémographiques détaillés et plusieurs d'entre elles compilaient au moins des renseignements démographiques partiels sur l'enfant. Comme les enquêtes décrites dans la présente étude ont été retenues parce qu'elles étaient liées à la garde des enfants ainsi qu'au travail/à la famille, il n'est pas surprenant de constater que toutes, sauf trois, ont recueillies des données sur l'équilibre entre les responsabilités professionnelles et familiales. Toutefois, des renseignements sur la garde des enfants n'ont été recueillis que dans le cadre de 5 des 10 enquêtes.

3. Résumé des études ayant recours à des sources de données nationales

Un petit nombre d'études canadiennes ont tiré profit des données d'enquête disponibles pour examiner les questions de l'emploi des parents, des obstacles à l'emploi, de la division des responsabilités liées au travail et au ménage, du recours à des services de garde d'enfants ainsi que de l'incidence de la garde des enfants et des premières expériences éducatives sur les compétences des enfants. Le premier groupe d'études examinent des facteurs influant sur la participation des femmes au marché du travail, comme la présence de jeunes enfants et le coût des services de garde.

Chaykowski et Powell (1999) utilisent les données de l'EPA et de l'EDTR pour examiner les tendances relatives à la participation des femmes au marché du travail au fil du temps de même que le chômage et l'inégalité des revenus et des salaires des femmes par rapport aux hommes. Les résultats montrent que, pendant la période allant de 1978 à 1998, la participation des femmes au marché du travail a augmenté au point d'égaliser celle des hommes. Cependant, la présence d'enfants change tout. En effet, les taux de participation au marché du travail sont plus faibles chez les femmes qui ont de jeunes enfants que chez les hommes et chez les femmes sans enfants. La décision de la mère de travailler à temps partiel était également tributaire de son rôle de principal fournisseur de soins.

Phipps, Burton et Lethbridge (2001) ont pour leur part utilisé des données de l'ESG de 1995 pour examiner l'incidence de la condition parentale sur le revenu des hommes et des femmes. Phipps a montré que les mères canadiennes qui travaillent touchent un revenu moins élevé que les femmes sans enfant. Ainsi, en 1996, les mères qui travaillaient à temps plein dans la population active

rémunérée gagnaient 87,3 % du revenu touché par les femmes qui n'avaient jamais eu d'enfant. Cependant, cette observation ne s'appliquait pas aux hommes qui avaient des enfants. Les pères qui travaillaient à temps plein dans la population active touchaient un revenu plus élevé que les hommes qui n'avaient pas d'enfant (133,6 % en 1996). Cet écart attribuable à la famille pouvait partiellement s'expliquer par le fait que les femmes avec des enfants acquéraient moins d'expérience, mais aussi parce que le capital humain « se déprécie » lors d'une absence prolongée du marché du travail rémunéré. Les auteurs ont constaté que le fait de s'absenter d'un emploi et de revenir au même emploi ne s'accompagne d'aucune pénalité sur le plan du revenu, mais que le fait de s'absenter et de changer d'emploi s'accompagne en revanche d'une pénalité négative considérable. Le nombre d'heures hebdomadaires de travail non rémunéré était corrélé négativement au revenu actuel des femmes. En outre, après correction en fonction des heures de travail non rémunéré et des interruptions de carrière, l'écart attribuable à la famille avait diminué mais n'était pas éliminé.

À partir des données de l'ENGE de 1998, Cleveland, Gundarson et Hyatt (1996) ont étudié un échantillon de familles biparentales vivant en Ontario et ayant des enfants d'âge préscolaire (5 ans et moins et ne fréquentant pas l'école) pour examiner les différences entre les hommes et les femmes sur le plan de l'offre de main-d'œuvre. Ils ont fait ressortir une incidence négative sur la probabilité de participer au marché du travail chez les femmes mariées mères d'enfants d'âge préscolaire. Ils ont aussi montré que les différences entre les hommes et les femmes concernant l'offre de main-d'œuvre s'expliquent par la présence et l'âge des enfants. Les mères sont beaucoup moins susceptibles de participer au marché du travail si elles ont plus d'un enfant de moins de 6 ans, mais la rémunération escomptée des mères a une incidence positive sur la décision d'avoir recours à des services de garde ainsi que sur celle de trouver un emploi rémunéré. Toutefois, Powell (1997), à l'aide des données de l'ENGE de 1988 et de celles de l'EPA de la même année, a montré que le coût des services de garde constituait un facteur important en ce qui concerne le rapport entre la présence d'enfants et la décision des mères de travailler. Powell a prouvé que, une fois le coût des services de garde pris en compte, la présence d'enfants d'âge préscolaire n'avait plus d'effet négatif considérable sur la décision de la mère de participer au marché du travail, quoique les plus jeunes enfants (0 à 2 ans) aient cet effet. En outre, Powell a constaté que le coût des services de garde a un effet dissuasif plus important sur la décision des mères de travailler à temps plein par comparaison avec le travail à temps partiel.

Dans une étude poussant plus loin l'examen des différences entre les sexes relativement à l'emploi, Phipps et Burton (1998) utilisent les données de l'EDF de 1992 pour montrer que le revenu des hommes et des femmes influe différemment sur les dépenses des ménages. Par exemple, les dépenses au titre des services de garde n'augmentent qu'en fonction du revenu des femmes. Lorsque les deux conjoints travaillent à temps plein, le revenu plus élevé de l'homme n'est pas corrélé aux dépenses plus élevées en services de garde.

Ces études laissent entendre que les responsabilités en matière de garde d'enfants, y compris les dépenses effectuées à ce titre, incombent aux femmes. Outre qu'ils ont examiné les différences entre les hommes et les femmes concernant les tendances relatives à l'emploi et les dépenses familiales de même que les incidences connexes, Phipps, Burton et Osberg (2001) ont eu recours aux données de l'ESG de 1990 pour examiner les différences entre les sexes au regard du degré de satisfaction déclaré concernant le temps réservé à soi-même. Les études précédentes portaient en effet sur les biens matériels. Le temps libre est inégalement réparti dans la famille, et les chercheurs montrent

que les femmes, dans les familles à deux revenus, sont davantage pressées par le temps que les hommes, et ce malgré les niveaux élevés de travail rémunéré des femmes. La principale variable explicative du stress attribuable au manque de temps n'était pas le nombre total d'heures travaillées. En fait, le nombre d'heures par semaine avait plus d'importance que le nombre total de semaines travaillées par année.

Les études menées à ce jour ont porté sur les tendances relatives à l'emploi des parents, sur l'incidence du coût des services de garde sur l'emploi ainsi que sur l'affectation du revenu du ménage aux dépenses en services de garde et sur le stress causé par le manque de temps auquel font face les familles à deux revenus. Ces études ne font que commencer à examiner les questions que les données d'enquête peuvent éclairer concernant la garde des enfants ainsi que le bien-être des enfants et des familles. Comme le soulignent Chaykowski et Powell (1999), un certain nombre de points importants demeurent dans l'ombre. Par exemple, nous ne savons que peu de choses sur le coût et l'accessibilité des programmes de garde d'enfants au Canada. Ces programmes devraient-ils être universels ou s'adresser à des groupes précis? Devrait-il s'agir de programmes agréés ou informels? À qui devraient être versées les subventions : aux fournisseurs de soins ou aux parents? Des services de garde aux horaires souples (soirées, week-ends) sont-ils nécessaires? Nous ne disposons malheureusement pas de données nationales pour étudier ces importantes questions stratégiques.

Un groupe distinct de chercheurs ont commencé à étudier les tendances et les variables explicatives des différents choix en matière de services de garde et de leurs effets sur les jeunes enfants. Cleveland et Hyatt (1993) se servent des données de l'ENGE de 1988 pour examiner les prédicteurs de différents services de garde pour le Québec et l'Ontario. Kohen, Hertzman et Willms (2002) ont pour leur part utilisé les données du premier cycle de l'ELNEJ pour examiner les tendances relatives aux services de garde auxquels ont recours les parents d'enfants d'âge préscolaire au Canada.

À l'aide des données de l'ENGE de 1988, Cleveland et Hyatt (1993) se livrent à une étude comparative des variables explicatives des choix en matière de garde d'enfants dans deux provinces du Canada, à savoir le Québec et l'Ontario. Pour ce qui est des enfants d'âge préscolaire dont la mère travaillait, le prix des services de garde dépend du type de services, de l'âge de l'enfant et de l'admissibilité de celui-ci à recevoir des subventions. De plus, des facteurs comme le revenu de la mère et du père, les horaires et les postes de travail de même que le niveau de scolarité de la mère constituaient d'importants déterminants des modes de garde. Tant en Ontario qu'au Québec, le revenu annuel de la mère avait une incidence positive sur la décision de faire appel aux services d'une garderie et une incidence négative sur le choix de services de garde en milieu familial. Toutefois, contrairement à ce qu'on constate aux États-Unis, les caractéristiques du père avaient également une incidence sur les choix en matière de garde d'enfants. Le revenu du père avait un effet positif sur le fait de retenir les services d'une garderie au Québec et en Ontario. Au Québec, le revenu du père était associé aux services de garde en milieu familial, mais il était corrélé négativement aux services d'un ou d'une gardienne (à la maison et à l'extérieur de celle-ci). Si la mère travaillait à temps partiel, on était moins susceptible de placer les enfants d'âge préscolaire dans une garderie et plus susceptible de retenir les services d'une gardienne à la maison ou que le père s'occupe des enfants plutôt qu'une personne apparentée (cette tendance se retrouvait en Ontario et au Québec). Les horaires de travail avaient aussi une incidence sur le recours aux services de garde. Par exemple, les enfants dont le père ne travaille pas le jour sont moins susceptibles d'être

confiés aux soins d'une garderie ou d'une gardienne du voisinage plutôt qu'à une personne apparentée. Lorsque la mère a un quart de travail autre qu'un quart de jour, la probabilité que le père plutôt qu'une autre personne apparentée s'occupe de la garde des enfants augmente (au Québec et en Ontario). En outre, le fait d'avoir poursuivi des études universitaires avait tendance à accroître les chances d'avoir recours aux services d'une garderie plutôt qu'à une personne apparentée, mais cette incidence n'était pas statistiquement significative. La présence d'un enfant de 2 à 3 ans (plutôt que d'un nourrisson), le travail à temps plein (plutôt qu'à temps partiel), le revenu élevé de la mère et les études universitaires de la mère étaient tous des facteurs ayant une incidence positive sur le recours aux services de garde en établissement dans les deux provinces.

Kohen, Hertzman et Willms (2002), qui ont utilisé les données de l'ELNEJ de 1994-1995 pour dégager des tendances relatives à la garde des enfants, ont constaté que les services de garde non réglementés à l'extérieur de la maison (14,5 %) constituaient le mode de garde auquel avaient le plus souvent recours les parents des enfants canadiens d'âge préscolaire (4 à 5 ans). Venaient ensuite les services de garde réglementés (12,2 %). Les habitudes dans ce domaine étaient caractérisées par le revenu du ménage, la monoparentalité et le nombre d'heures de garde. Les familles touchant le revenu moyen le plus élevé avaient recours à des services non réglementés, tandis que les familles touchant le revenu moyen le plus faible n'avaient recours à aucun service de garde ou avaient recours à une personne apparentée. Moins de 10 % des enfants confiés à une garderie non réglementée en milieu familial vivaient dans des familles monoparentales, et moins de 10 % des enfants placés en garderie non réglementée vivaient dans des familles monoparentales. En revanche, presque 25 % des enfants confiés à des services de garde réglementés vivaient dans des familles monoparentales. Cette situation est peut-être attribuable à l'accessibilité des subventions pour les familles admissibles. Toutefois, le type de services couverts par les subventions varie d'une province à l'autre. Le nombre d'heures le plus élevé, soit 26,2 heures en moyenne, sont passées dans des services réglementés. Viennent ensuite les services non réglementés, avec 24,4 heures.

Kohen, Lipps et Hertzman (2006) ont montré que la participation à des programmes préscolaires, distincts des programmes de garde d'enfants, varie selon le statut socioéconomique de la famille. Les auteurs ont constaté, à la suite de l'examen d'un échantillon d'enfants de 2 à 3 ans du premier cycle de l'ELNEJ, que la moitié des enfants participaient à une forme quelconque de programmes de garde d'enfants ou de programmes préscolaires, comme une garderie éducative ou un groupe de jeux. Trente pour cent de tous les enfants prenaient part à une certaine forme de programmes de garde d'enfants, tandis que 21 % participaient à une forme quelconque de programmes préscolaires. Dans l'ordre, on avait le plus souvent recours, pour les enfants de 2 à 3 ans, aux services de garde non réglementés en milieu familial, aux garderies éducatives, aux services de garde fournis par une personne apparentée et aux groupes de jeux. La garde par une personne non apparentée à la maison de l'enfant (gardienne ou bonne), par une garderie agréée, par une garderie agréée en milieu familial et les « autres » services de garde étaient moins souvent utilisés.

Différents facteurs familiaux étaient corrélés à ces diverses habitudes. Les enfants qui fréquentaient des garderies agréées vivaient dans des familles touchant le revenu médian le plus faible. Ils étaient suivis des enfants qui fréquentaient des garderies éducatives et d'« autres » programmes préscolaires. Les enfants fréquentant des garderies agréées étaient également plus susceptibles d'être issus de familles monoparentales. Les parents des enfants qui vivaient dans les ménages touchant le revenu médian le plus élevé avaient le plus souvent recours aux services de personnes non

apparentées à la maison. Le revenu médian de ces familles correspondait au double de celui des familles des enfants fréquentant les garderies. De plus, les enfants qui ne participaient à aucune forme de programme de garde ou de programme préscolaire vivaient dans les ménages touchant le revenu médian le plus faible. Les différences relatives au revenu peuvent cependant être attribuables aux subventions consenties pour certains types de services de garde, qui varient selon la province.

Les enfants qui étaient confiés à des services de garde assurés par une personne non apparentée à la maison et ceux confiés à des services de garde non réglementés en milieu familial avaient les mères possédant les niveaux de scolarité les plus élevés. En revanche, les enfants qui ne participaient à aucun programme de garde ou programme préscolaire avaient le plus petit nombre de mères possédant des niveaux de scolarité élevés.

Le troisième ensemble d'études portent sur les associations entre les différentes habitudes en matière de garde d'enfants et les compétences des enfants. Les auteurs se sont aussi demandés si les compétences des enfants différaient d'un mode de garde à l'autre avant et après correction en fonction de la structure familiale et de facteurs socioéconomiques.

Kohen, Hertzman et Willms (2002) ont constaté que les enfants issus de familles à faible revenu ayant recours à des services de garde réglementés ou non réglementés obtenaient de meilleurs scores aux tests de vocabulaire que les enfants gardés par des personnes apparentées ou dont les familles n'avaient recours à aucun mode de garde. Les scores relatifs au comportement prosocial étaient plus faibles chez les enfants fréquentant des garderies agréées et plus élevés chez ceux fréquentant une garderie non réglementée en milieu familial et confiés aux soins d'une personne apparentée. La différence entre les scores en matière de comportement social chez les enfants fréquentant une garderie agréée et chez ceux dont la famille n'a recours à aucun autre service de garde n'était pas significative, pas plus que la différence entre « aucun autre service » et « soins à domicile » ou « garde par une personne apparentée ».

Lefebvre et Merrigan (2002) ont examiné une question semblable à l'aide des données du même cycle, mais ils ont constaté des effets négligeables des modalités de garde sur les scores des enfants en matière de développement moteur et social ainsi que de vocabulaire. Les écarts entre les conclusions de ces deux études peuvent être attribuables aux différences dans la classification des modalités de garde (par exemple, Lefebvre et Merrigan [2002] n'établissent aucune distinction entre les services de gardes réglementés et non réglementés, pas plus qu'ils ne distinguent la garde par une personne apparentée ou par un frère ou une sœur) et aux différences concernant les variables de contrôle examinées. Par exemple, Lefebvre et Merrigan tentent de neutraliser les effets de la fréquentation de l'école (maternelle ou 1^{re} année) et de la « garderie éducative ». Or, l'admissibilité et l'accessibilité à la maternelle varient selon la province et l'âge de l'enfant, et ces éléments semblent confondus dans les modèles qu'ils présentent. Ils en viennent à la conclusion que les modalités de garde hors du milieu familial n'ont pas d'incidence sur les compétences des jeunes enfants mais, lorsque les modalités de garde sont combinées avec des activités éducatives supplémentaires, comme c'est le cas à la maternelle, elles ont une petite incidence positive.

À l'aide des données des cycles 1 et 2 de l'ELNEJ, Lipps et Yiptong-Avila (1999) se sont penchés sur l'incidence des programmes éducatifs à la petite enfance et des services de garde sur les enfants avant qu'ils ne fréquentent l'école et deux ans plus tard, alors qu'ils étaient à la maternelle ou en 1^{re} année. Les enseignants des enfants qui ont bénéficié de ces activités considéraient qu'ils avaient

de meilleures aptitudes à la communication et à l'apprentissage, qu'ils réussissaient mieux en mathématiques et qu'ils avaient plus de facilité à acquérir du vocabulaire. Ces effets demeurent statistiquement significatifs même lorsque des facteurs socioéconomiques familiaux, comme le revenu et le niveau de scolarité de la mère, sont pris en considération. Cette étude confondait malheureusement les services de garde de jour (garderie réglementée, soins à domicile, bonne d'enfants ou garde par une personne apparentée) et les autres types de programmes offerts aux enfants d'âge préscolaire (garderies éducatives, groupes de jeux ainsi que programmes s'adressant aux mères et aux tout-petits) et ne tenait pas compte de la fréquence de la participation à ces divers programmes.

Dans une étude complémentaire, Kohen, Lipps et Hertzman (2006) ont examiné de nouveau les corrélations des services de garde séparément de la participation à des programmes préscolaires relativement à divers indicateurs standardisés ou signalés par les parents et les enseignants. Bien que des effets positifs aient été associés à la fréquentation d'une garderie agréée, à la garde assurée par une personne non apparentée à la maison, aux garderies non réglementées en milieu familial, aux garderies éducatives et aux « autres » programmes préscolaires, ces effets n'étaient pas statistiquement significatifs lorsque les facteurs socioéconomiques familiaux étaient pris en considération. Toutefois, un certain nombre d'intéressants effets modérateurs de ces facteurs socioéconomiques familiaux ont été mis au jour. Par exemple, les enfants qui fréquentaient une garderie éducative et dont la mère avait un niveau de scolarité élevé avaient un meilleur rendement scolaire et affichaient un meilleur score quant au nombre de mots compris, mais les enfants dont la mère avait un faible niveau de scolarité n'étaient pas différents, qu'ils aient fréquenté une garderie éducative ou non. Les enseignants des enfants qui fréquentaient une garderie agréée et dont la mère avait un faible niveau de scolarité considéraient qu'ils avaient de meilleures compétences (aucune différence en ce qui a trait aux mères dont le niveau de scolarité était élevé).

Les conclusions des auteurs qui ont étudié les compétences des enfants présentent des limites. Premièrement, les enfants ne sont pas aléatoirement assignés à un type de services de garde. De plus, différents facteurs influent sur les choix en matière de services de garde et sur les indicateurs du développement de l'enfant, et il est impossible de les séparer. Les résultats des études fondées sur les données d'enquête doivent être interprétés en conjonction avec les résultats d'autres études, y compris des études expérimentales, qualitatives et quantitatives (à plus petite échelle) sur les services de garde d'enfants. La participation aux programmes à la petite enfance est souvent vérifiée dans les enquêtes fondées sur les affirmations des mères, et on suppose que ces affirmations sont exactes. Il serait intéressant, dans la mesure du possible, de recueillir auprès des sources additionnelles et variées des renseignements confirmant l'exactitude des propos des parents sur le recours aux services de garde et les caractéristiques de ceux-ci. L'information recueillie dans les études fondées sur des données d'enquête n'est pas représentative de toutes les compétences requises pour la maturité ou le rendement scolaire, même si elle peut néanmoins servir d'indices. Les résultats tirés des enquêtes nationales doivent être comparés à ceux d'autres études dont les auteurs ont pu réunir des données sur d'autres habiletés liées à la maturité scolaire, notamment les capacités d'expression orale, les compétences cognitives, les mouvements globaux et la motricité fine, les compétences affectives et sociales, etc.

Cleveland et Hyatt (1997) soulignent particulièrement les limites de l'ELNEJ pour l'étude des effets de la garde des enfants sur leur développement. Aucune donnée n'est recueillie sur le prix des

services, sur le nombre d'enfants profitant de ces services, sur la formation et l'expérience des fournisseurs de soins, sur l'évaluation de la qualité des soins (ratio enfants-adulte, études des fournisseurs de soins, taille du groupe) ainsi que sur la nature des interactions avec les fournisseurs de soins, sur les procédés de stimulation et sur l'adéquation du programme avec l'âge des enfants. De plus, les antécédents en matière de garde ne sont pas examinés attentivement. Les révisions effectuées à chaque cycle de l'enquête ont permis aux responsables de l'ELNEJ de tenir compte de certaines de ces mesures dans les cycles récents.

D'autres études ont porté sur les aspects stratégiques pertinents de la garde des enfants, notamment sur la rémunération des travailleurs des services de garde et sur la décision des jeunes mères de travailler.

Se fondant sur les données recueillies en 1991 dans le cadre de l'étude *Garde à l'enfance* (réalisation conjointe de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance et de la Fédération canadienne des services de garde à l'enfance) sur les données du recensement de la même année, Cleveland et Hyatt (2002) ont examiné la rémunération des travailleuses canadiennes des services de garde. Les résultats indiquent que la rémunération des travailleuses en garderie est peu élevée en comparaison des autres travailleuses possédant des niveaux de scolarité semblables, mais que l'expérience professionnelle et les études sont associées à une rémunération plus élevée. Les femmes travaillant dans un centre sans but lucratif ou une garderie où les travailleuses sont syndiquées gagnent davantage que celles travaillant dans des garderies à but lucratif. Le roulement de personnel est généralement élevé en partie à cause des niveaux de rémunération et d'avantages sociaux peu élevés. Les travailleuses plus scolarisées sont plus susceptibles de se trouver un autre emploi. Il a aussi été démontré que les taux élevés de roulement du personnel ont une incidence négative sur le développement de l'enfant.

Cleveland et Hyatt (2003) ont effectué des simulations fondées sur les politiques à partir des données de l'ENGE pour examiner les effets de la réforme de l'assistance sociale et la décision des mères seules de travailler. Ils ont constaté que la décision d'avoir recours aux services de garde offerts sur le marché repose sur le revenu de la mère, sur le prix des services de garde, sur la disponibilité de services de garde gratuits offerts par des personnes apparentées et sur les préférences de la mère. Les politiques en matière d'aide sociale ont une incidence sur cette décision. Dans cette étude, comme dans celles sur les familles biparentales (Cleveland, Gunderson et Hyatt, 1996; Powell, 1997), les résultats laissent croire que les coûts des services de garde constituent un obstacle au travail des mères élevant seules des enfants d'âge préscolaire. L'octroi de subventions aux services de garde fait augmenter la participation au marché du travail et le recours à ces services. Ces simulations donnent à penser que les réformes de l'assistance sociale, combinées à l'aide aux services de garde, peuvent encourager les jeunes mères à participer au marché du travail.

Marshall (2003) a utilisé les données de suppléments à l'EPA pour examiner l'incidence de la prolongation de la durée des prestations parentales sur les tendances de l'emploi. Le passage de la durée des prestations parentales de 10 à 35 semaines en 2001 était lié à une augmentation de la période d'absence du travail chez les mères travailleuses qui touchaient ces prestations. La durée du congé est passée de 6 à 10 mois de 2000 à 2001. Plus de 80 % de ces femmes sont retournées ou prévoient retourner au travail dans un délai de deux ans. Or, malgré cette absence prolongée, 25 % de celles qui touchaient des prestations étaient de retour au travail dans un délai de huit mois.

Les facteurs liés à une absence du travail plus courte comprenaient l'adhésion du père au programme de prestations parentales et le fait que l'emploi de la mère ne soit pas permanent ou soit assorti d'une faible rémunération. Toutefois, celles qui n'ont pas reçu de prestations maternelles ou parentales sont retournées au travail après quatre mois. En outre, un plus grand nombre de nouvelles mères ont touché des prestations en 2001 (61 % par rapport à 54 %) en raison de la diminution du nombre d'heures requis pour toucher ces prestations et de l'accroissement du nombre de femmes sur le marché du travail. L'incidence du coût des services de garde et la disponibilité de ces services n'ont malheureusement pas été étudiées.

À l'aide des données de l'EDTR de 1998, Drolet (2002) examine pour sa part l'incidence de la condition parentale et du moment choisi pour avoir un enfant sur la rémunération des Canadiennes. Les femmes qui ont eu leurs enfants à un âge plus avancé gagnaient 6 % de plus que les mères qui ont eu leurs enfants plus tôt. Il est aussi intéressant de constater qu'il n'y aucune différence significative entre la rémunération des femmes qui ont repoussé le moment d'avoir un enfant et celle des femmes qui n'ont pas eu d'enfant du tout. Un sujet d'étude connexe intéressant serait l'incidence de repousser le moment d'avoir des enfants sur le recours aux services de garde.

3.1 Domaines possibles de recherche

Il a été montré que les données des enquêtes nationales, que l'on continue de recueillir, pouvaient répondre à diverses questions sur la composition de la famille, sur les conditions socioéconomiques, sur les tendances de l'emploi ainsi que sur les caractéristiques et les responsabilités associées à la prestations de services de garde. On trouvera dans la présente section des exemples de travaux de recherche pouvant être réalisés à l'aide des données des enquêtes décrites plus haut.

- Les données de l'EHCT et de l'EDTR peuvent nous apprendre pourquoi des individus travaillent à temps partiel ou ont des horaires de travail irréguliers et pourquoi d'autres s'absentent du travail ou travaillent à la maison.
- L'EDF peut nous renseigner sur les caractéristiques familiales, autres que le revenu, qui sont associées aux dépenses au titre des services de garde.
- Les données de l'ESG (emploi du temps) peuvent nous aider à répondre à un certain nombre de questions intéressantes. Outre que les données réunies portent sur les caractéristiques sociodémographiques des familles, elles fournissent d'intéressantes et importantes précisions, comme les raisons du travail à temps partiel et le nombre d'heures consacrées aux soins aux enfants. Les chercheurs ont aussi accès à un journal détaillé sur les soins aux enfants et à des renseignements sur les dépenses effectuées au titre de la garde des enfants.
- L'ESG (famille et amis) fournit des renseignements uniques sur les perceptions qu'ont les répondants du rôle assigné à chacun des sexes, sur l'importance du rôle des parents au regard de l'emploi, sur le revenu d'emploi, sur les soins aux enfants et sur les effets perçus sur les enfants. Des questions portent aussi sur les frustrations liées à l'équilibre entre les responsabilités professionnelles et familiales ainsi que sur la satisfaction relativement à l'équilibre entre les responsabilités de fournisseurs de soins, d'une part, et les responsabilités concernant le travail, la famille et la maison, d'autre part. Nous disposons également de données sur le nombre d'heures consacrées au travail et à la prestation de soins.
- L'ESG (soutien communautaire et social) constitue une autre enquête pouvant fournir de l'information intéressante. Les données réunies portent sur diverses caractéristiques

sociodémographiques de la famille, sur le recours actuel aux services de garde, sur les personnes qui fournissent des services de garde, sur la durée des services de garde fournis, sur la nécessité d'obtenir de l'aide supplémentaire concernant les enfants, sur les raisons pour lesquelles cette aide supplémentaire était requise et sur les raisons pour lesquelles les parents n'étaient pas les seuls fournisseurs de soins aux enfants.

- L'ENSP peut fournir d'intéressants renseignements sur la taille et la composition de la famille ainsi que sur les conditions d'emploi, comme le travail par quart, les horaires de travail et les heures travaillées de même que sur l'incidence de ces variables sur la santé des adultes. L'ENSP présente également l'avantage d'être administrée à long terme et de recueillir des données nouvelles tous les deux ans.
- L'ELNEJ est une mine de renseignements sur les caractéristiques sociodémographiques des familles de même que sur les caractéristiques et le développement des enfants et sur les modalités de garde. Cette enquête longitudinale présente l'avantage de recueillir des données tous les deux ans. Des analyses intéressantes pourraient être réalisées sur les différences régionales au regard de l'accessibilité à différents types de services de garde et des changements qui surviennent au fil des ans de même que des effets à long terme des différents types de modalités de garde sur le développement de l'enfant. Les études portant sur la garde des enfants ne doivent pas nécessairement être limitées à la garde des enfants d'âge préscolaire puisque nous disposons de données sur la garde des enfants d'âge scolaire après l'école (voir l'exemple donné dans Kohen, Lauzon et Hertzman, 2002).

3.2 *Lacunes et limites*

Bien que les données de diverses enquêtes puissent servir à étudier les tendances de l'emploi et les caractéristiques sociodémographiques des familles, très peu de renseignements ont été recueillis à l'échelon national concernant précisément le recours aux services de garde. Des questions sur les modalités de garde doivent être intégrées aux enquêtes sur les conditions de travail à l'intention des familles avec enfants. Curieusement, de nombreuses enquêtes portent sur l'emploi et les obstacles à l'emploi, mais ne comprennent aucune question sur le recours aux services de garde. Or, pour la majorité des familles canadiennes ayant de jeunes enfants, le prix, l'accessibilité et la disponibilité des services de garde représentent un véritable obstacle à l'emploi. De plus, les renseignements sur la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des services de garde doivent être examinés en tenant compte des données sur l'état de santé et le bien-être des membres de la famille et le stress qu'ils disent vivre.

Les lacunes ne nous permettent pas de répondre aux questions suivantes, notamment.

- 1) De quelle façon des conditions de travail et des modalités de garde différentes influent-elles sur la famille?
- 2) Quels sont les liens entre les tendances de l'emploi, les heures de travail et les soins aux enfants, d'une part, et le stress et les mécanismes d'adaptation de la famille, d'autre part?
- 3) De quelle façon le degré de satisfaction au regard des conditions de travail, des responsabilités familiales et des services de garde influe-t-il sur le bien-être des enfants ainsi que la santé physique et mentale des membres de la famille?
- 4) Comment les familles prennent-elles les décisions concernant les services de garde et les responsabilités du ménage?

Malgré la grande quantité de renseignements recueillis sur les tendances de l'emploi et les caractéristiques sociodémographiques des ménages, nous manquons d'information sur différents sujets (travail par postes, heures de travail, nombre d'emplois, travail à temps plein par rapport à travail à temps partiel, horaires souples, incidence des prestations, etc.). Ces facteurs peuvent influencer sur les choix en matière de garde d'enfants ainsi que sur le fonctionnement, la santé et le bien-être des familles avec enfants. Les données nationales existantes sont limitées et parfois désuètes. C'est ainsi que l'ENGE a déjà été l'enquête la plus complète sur les besoins en matière de services de garde et les tendances relatives à leur utilisation au Canada. Or, cette enquête a été réalisée il y a plus de 15 ans, et la pertinence d'une grande partie de ces données serait limitée dans le contexte des politiques d'aujourd'hui. De plus, comme les données de l'ENGE ont été réunies à un moment précis dans le temps (1988), il est impossible d'étudier les changements survenus au fil du temps, une question importante pour les provinces qui mettent en œuvre des politiques nouvelles et variées à l'intention des familles avec de jeunes enfants (crédits d'impôt, congé de maternité d'une année, universalité des subventions au titre des services de garde, pour ne nommer que quelques mesures). En outre, l'ENGE n'a recueilli aucune information sur le développement des enfants ou sur la qualité des services de garde. Une mise à jour ou une prolongation de cette enquête ou d'une enquête semblable serait très à-propos et des plus informatives.

Malheureusement, l'une des meilleures enquêtes nationales menées à ce jour pour examiner les effets des services de garde sur le développement de l'enfant est l'ELNEJ. Or, ces données sont limitées puisqu'elles sont recueillies tous les deux ans et que de nombreux renseignements se perdent, notamment ceux concernant la garde des enfants dans l'intervalle. De surcroît, aucun renseignement n'est recueilli sur la qualité des services de garde, et nous ne savons pas si les parents font fidèlement état des modalités des services de garde pour leurs enfants (garderie agréée, non agréée, en milieu familial, etc.). Des mesures de la qualité des services et des listes de contrôle à cet égard sont disponibles, notamment l'*Early Child Environment Rating Scale* (Harms, Clifford et Cryer, 1998) et la *Day Care Home Environment Rating Scale*. D'autres variables subrogatives peuvent aussi être intégrées. Le plus récent cycle (cycle 3) de l'ELNEJ a recours à ce genre de variables et à des éléments comme les affirmations des parents concernant les ratios adultes-enfants, le nombre d'enfants dans les services de garde, les compétences des fournisseurs de soins, etc.

Il pourrait aussi être utile de coupler les ensembles de données nationales avec d'autres sources de données (administratives ou provinciales) ou de dériver des renseignements sur les cohortes. Par exemple, avec la permission des répondants, les données d'enquête pourraient être jumelées aux données fiscales, aux relevés scolaires et aux dossiers médicaux. L'appariement des données nous permettrait de brosser un tableau plus complet des caractéristiques de l'enfant et de la famille liées aux choix en matière de services de garde. Nous pourrions également disposer de renseignements longitudinaux et à jour sur les rapports entre les habitudes de travail de la famille, les responsabilités relatives aux soins aux enfants, les choix en matière de services de garde, le soutien social ainsi que la santé et le bien-être des parents et des enfants.

4. Conclusions

Les auteurs ont présenté un certain nombre d'ensembles de données d'enquête sur les tendances de l'emploi, l'emploi du temps, les revenus familiaux, les modalités de garde ainsi que la santé des enfants, des adolescents et des adultes. De nombreuses questions demeurent sans réponse en ce qui concerne les tendances de l'emploi, la division du travail à la maison, les responsabilités du ménage,

les décisions en matière de garde des enfants ainsi que la santé et le bien-être de la famille et des enfants. Différentes questions générales relatives aux tendances de l'emploi dans les familles, au recours aux services de garde ainsi qu'aux rôles et aux responsabilités des familles peuvent être étudiées à l'aide des données existantes. Des associations avec les services de garde et le développement de l'enfant peuvent être établies, mais avec certaines réserves comme nous l'avons dit plus haut. Même s'il y a profusion de renseignements, nous constatons une lacune générale de données nationales de haute qualité qui pourraient éclairer les décisions des familles, des parents et des décideurs.

Tableau 1 Résumé des méthodes d'enquête

| Enquête | Fréquence | Date | Population |
|---|--|---|---|
| 1) Enquête sur la population active (EPA) | Mensuelle | 1945 à aujourd'hui | Population canadienne civile non institutionnalisée de 15 ans et plus. Sont exclus les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les personnes qui vivent dans les réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les pensionnaires d'établissements. N=53 980 (janvier 2003) |
| 2) Enquête sur les personnes n'étant pas sur le marché du travail | Une fois | Novembre 1992 | Sous-échantillon de l'EPA. Membres du ménage échantillonné âgés de 15 à 69 ans ne faisant pas partie de la population active (exception faite des étudiants à temps plein et des personnes ne travaillant pas en raison d'une incapacité permanente). N=10 188 (taux de réponse : 92 %) |
| 3) Enquête sur les horaires et les conditions de travail (EHCT) | Deux fois | 1991 et 1995 | Supplément à l'EPA. Membres des ménages de 15 à 69 ans qui étaient des travailleurs rémunérés ou des travailleurs autonomes. N=27 544 en 1991 N=25 721 en 1995 |
| 4) Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) | Tous les deux ans | 1993 à aujourd'hui | Enquête longitudinale de six ans. De nouveaux panels sont mis en place tous les trois ans. Il y avait 15 000 ménages dans le premier panel. N=31 000 adultes de 16 ans et plus |
| 5) Enquête sur l'activité (EA) | Six fois | 1981, 1986, 1987 à 1990 | Tous les Canadiens de 16 à 69 ans. N=66 934 en 1986 N=63 016 en 1990 |
| 6) Enquête sur les dépenses des familles Enquête remplacée en 1997 par l'Enquête annuelle sur les dépenses des ménages | Tous les deux ans | 1953 à 1969, 1978, 1982, 1984, 1986, 1990, 1992 et 1996 | Échantillon national représentatif en 1969 (mais non en 1984 et 1990). Personnes vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces du Canada ainsi qu'à Whitehorse et à Yellowknife. Enquête fondée sur la base de sondage de l'EPA. Les résidents des réserves indiennes, les pensionnaires de ménages collectifs comme les foyers pour personnes âgées, les établissements pénitentiaires et les hôpitaux, les représentants officiels de pays étrangers et leur famille, les membres d'ordres religieux ou de groupes vivant en communauté et les personnes qui sont temporairement absentes de leur domicile sont exclus de l'enquête. N=14 765 en 1996 N=22 171 pour l'Enquête sur les dépenses des ménages en 2001 |
| 7a) Enquête sociale générale (ESG) | Annuelle - Thématique principale et sujets précis (tous les cinq ans) | Lancée en 1985 – Se poursuit aujourd'hui | Personnes de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés des 10 provinces. Les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest de même que les personnes qui habitent un établissement à temps plein sont exclus. N=10 000 jusqu'en 1998, passé à 25 000 en 1999 afin de permettre l'établissement d'estimations nationales et provinciales N=25 090 en 2000 |

Tableau 1 Résumé des méthodes d'enquête (suite)

| Enquête | Fréquence | Date | Population |
|---|--|--|---|
| b) ESG – Emploi du temps | Tous les cinq ans | 1986, 1992 et 1998 | Enquête téléphonique menée auprès d'un échantillon national représentatif de Canadiens de 15 ans et plus. Les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest de même que les personnes qui habitent un établissement à temps plein sont exclus. N=10 749 en 1998 (cycle 12). Taux de réponse : 77,6 % |
| c) ESG – Famille | Tous les cinq ans | 1990, 1995 et 2001 | Tous les Canadiens de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces mais ne vivant pas à temps plein en établissement. N=24 301 en 2001 N=13 495 en 1990 N=10 749 en 1995 |
| d) ESG – Soutien communautaire et social Soutien social et vieillissement | Une fois, mais les données ont aussi été recueillies dans le cadre de l'ESG de 1985 (santé) et de 1990 (famille) | Cycle 11 – 1996 Données recueillies chaque mois de février 1996 à décembre 1996 1996 et 2002 | Personnes de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces. Les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest de même que les personnes qui habitent un établissement à temps plein sont exclus. N=12 756 ; taux de réponse : 85,3 % |
| 8) Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) Composante des ménages (longitudinale) | Tous les deux ans | 1994-1995, 1996-1997, 1998-1999 2000-2001 et 2002-2003 | Résidents des ménages de toutes les provinces à l'exclusion de la population des réserves indiennes, des bases des Forces canadiennes et de certaines régions éloignées. N=58 439 répondants au questionnaire général en 1994-1995 et N=17 626 répondants qui ont fourni des renseignements détaillés en 1994-1995. N=15 70 répondants longitudinaux qui ont fournis des renseignements détaillés et N=81 804 répondants qui ont fournis des renseignements détaillés en 1996-1997 |
| 9) Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) | Tous les deux ans | 1994-1995, 1996-1997, 1998-1999, 2000-2001 et 2002-2003 | Enfants canadiens de 0 à 11 ans. Les enfants vivant en établissement et dans des réserves indiennes étaient exclus. Des ménages avec enfants ont été sélectionnés à même l'échantillon de l'EPA et un échantillon supplémentaire a été prélevé au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Un échantillon a été prélevé dans chaque province afin d'autoriser l'établissement d'estimations provinciales fiables pour les enfants de 0 à 11 ans. N=22 831, 1994-1995 N=16 897 enfants de l'échantillon longitudinal. Nouveau-nés de 0 à 1 ans ajoutés. Le Nouveau-Brunswick a ajouté une cohorte de 2 à 5 ans afin de produire des estimations fiables pour les enfants d'âge préscolaire (1996-1997). N=20 025 enfants de 0 à 13 ans de l'échantillon transversal, 1996-1997 N=31 194 enfants d'âge préscolaire. La taille de l'échantillon a augmenté, et des enfants de 0 à 1 an ont été ajoutés (1998-1999). N=27 000 enfants de l'échantillon longitudinal et N=9 500 ménages de l'échantillon transversal, 2000-2001 |

Tableau 1 Résumé des méthodes d'enquête (fin)

| Enquête | Fréquence | Date | Population |
|--|------------------|-------------|---|
| 10) Enquête nationale sur la garde des enfants | Une fois | 1988 | Supplément à l'EPA de 1988. Tous les enfants de moins de 13 ans et toutes les familles économiques ayant au moins un enfant de moins de 13 ans. Les habitants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest sont exclus, comme le sont les enfants vivant en établissement et dans les réserves indiennes de même que les familles se trouvant temporairement au Canada et les familles vivant à l'étranger. N=42 131 |

Source : Statistique Canada.

Tableau 2 Résumé des variables recueillies par enquête

| Enquête | Caractéristiques sociodémographiques | Données démographiques sur l'enfant | Équilibre travail-famille | Garde/développement de l'enfant |
|---|--------------------------------------|---|---|---|
| 1) Enquête sur la population active (EAP) | Oui | Non | Non | Non |
| 2) Enquête sur les personnes n'étant pas sur le marché du travail | Oui | Non | Principale raison pour laquelle les personnes ne cherchent pas de travail. Activité principale la semaine précédente. | Non |
| 3) Enquête sur les horaires et les conditions de travail (EHCT) | Oui | Non | Raison du travail à temps partiel, de l'horaire irrégulier, de l'absence du travail et du travail à la maison. | Non |
| 4) Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) | Oui | Nombre d'enfants par groupe d'âge, prestation fiscale pour enfant | Raison du travail à temps partiel, de l'horaire irrégulier et de l'absence du travail. | Non |
| 5) Enquête sur l'activité (EA) | Oui | Nombre d'enfants par groupe d'âge | Non | Non |
| 6) Enquête sur les dépenses des familles (EDF) Remplacée en 1997 par l'Enquête annuelle sur les dépenses des ménages | Oui | Non | Non | Dépenses au titre de la garde des enfants |
| 7a) Enquête sociale générale (ESG) | Oui | Non | Selon le cycle. Au cycle 15, on recueillait des renseignements sur la famille, notamment en ce qui concerne les valeurs et les attitudes ainsi que les antécédents professionnels. Le cycle 12 comprend des données sur le travail non rémunéré. Le cycle 10 portait sur la famille, le cycle 9, sur l'éducation, le travail et la retraite, etc. | Selon le cycle. Au cycle 15, on recueillait des renseignements sur la famille, notamment sur la garde des enfants comme raison de s'absenter du travail, sur le fait de ne pas avoir assez de temps pour la famille et sur le nombre d'enfants dans la famille. |

Tableau 2 Résumé des variables recueillies par enquête (suite)

| Enquête | Caractéristiques sociodémographiques | Données démographiques sur l'enfant | Équilibre travail-famille | Garde/développement de l'enfant |
|--------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|---|--|
| b) ESG – Emploi du temps | Oui | Non | Heures de travail, travail par postes, nombre d'emplois, travail à temps plein par rapport à travail à temps partiel, code d'emploi, semaines de travail l'an dernier, horaires souples, activités à la maison, raison du travail à temps partiel, journal sur l'emploi du temps; aide non rémunérée fournie par le répondant à des membres du ménage et à d'autres personnes; travaux ménagers, soins aux enfants et bénévolat; perception du temps; participation à des activités éducatives, culturelles, récréatives et sportives; horaires surchargés; qualité de vie. | Nombre d'heures passées à fournir des soins aux enfants du ménage; journal sur les soins aux enfants de moins de 15 ans. |
| c) ESG – Famille | Oui | Nombre d'enfants | Heures de travail, travail par postes, code d'emploi, semaines de travail l'an dernier, interactions avec la famille, les amis et les parents; antécédents conjugaux; modalités de garde; départ des enfants; origines de la famille; intentions d'avoir des enfants; valeurs et attitudes au regard de la vie familiale; interruptions du travail, satisfaction ou raison de l'insatisfaction au regard de l'équilibre entre la vie professionnelle, la vie familiale et la vie à la maison. | Non |

Tableau 2 Résumé des variables recueillies par enquête (suite)

| Enquête | Caractéristiques sociodémographiques | Données démographiques sur l'enfant | Équilibre travail-famille | Garde/développement de l'enfant |
|--|--------------------------------------|--|---|--|
| d) ESG – Soutien communautaire et social | Oui | Nombre d'enfants, âge du plus jeune membre de la famille | Heures de travail, code d'emploi, nombre d'heures travaillées, aide donnée ou reçue durant des périodes difficiles ou par nécessité à cause d'un problème de santé ou d'une incapacité physique de longue durée nuisant aux activités quotidiennes. Soutien social concernant la garde des enfants, les travaux ménagers, les soins personnels et le soutien affectif. Besoin d'aide ou non, raisons pour lesquelles on avait besoin d'aide, qui fournissait l'aide et pendant combien de temps. Aide fournie à d'autres personnes. | Prestation de soins par des personnes de 65 ans et plus (cycle 16). Aide fournie pour la prestation de soins (cycle 17). |
| 8) Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) | Oui | Non | Heures de travail, travail par postes, recours aux services de santé, restriction des activités, problèmes chroniques, santé. | Non |
| 9) Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) | Oui | Type de famille, lien avec l'enfant, âge et sexe de l'enfant, date de naissance, nombre d'enfants. | Heures de travail, travail par postes, nombre d'emplois, travail à temps plein par rapport à travail à temps partiel, code d'emploi, nombre de semaines, activité principale la semaine précédente. | Recours actuel à des services de garde, type de services, heures par semaine, garderie agréée, à but lucratif ou non, mesure dans laquelle l'enfant s'entend bien avec le fournisseur de soins, mode principal, durée des services, nombre de fois où les modalités ont changé dans les 12 derniers mois, raison du changement, type de modalités en été, situation des parents relative à l'emploi et recours aux services de garde, selon eux. |

Tableau 2 Résumé des variables recueillies par enquête (fin)

| Enquête | Caractéristiques sociodémographiques | Données démographiques sur l'enfant | Équilibre travail-famille | Garde/développement de l'enfant |
|---|--------------------------------------|-------------------------------------|--|--|
| 10) Enquête nationale sur la garde des enfants (ENGE) | Oui | Non | Heures de travail, travail par postes, horaire souple, raison de l'absence du travail, raison pour laquelle on ne cherche pas de travail, activité principale la semaine précédente, satisfaction ou raison de l'insatisfaction au regard de l'équilibre entre la vie professionnelle, la vie familiale et la vie à la maison, revenu. | Recours actuel à des services de garde, type de services, fournisseurs de soins dans les 12 derniers mois, heures par semaine concernant les modalités actuelles, garderie agréée, à but lucratif ou non, nombre de fois où les modalités ont changé dans les 12 derniers mois, nombre total d'heures dans les services de garde, raison du changement, nombre d'heures consacrées aux enfants, nombre d'heures consacrées aux enfants du ménage, raisons pour lesquelles quelqu'un d'autre s'occupe des enfants, dépenses au titre des services de garde. |

Source : Statistique Canada.

Bibliographie

- Beach, J., J. Bertrand et G. Cleveland. 1998. *Le secteur de la garde à l'enfance : de la reconnaissance à la rémunération de sa main-d'œuvre : au-delà de l'amour des enfants*. (Rapport principal). Ottawa : Comité de direction en matière de ressources humaines du secteur de la garde à l'enfance, c/o Fédération canadienne des services de garde à l'enfance.
- Chaykowski, R.P. et L.M. Powell. 1999. « Women and the labour market: Recent trends and policy issues ». *Analyse de politiques*. 25, supplément 1 : S1–S25.
- Cleveland, G.H. et D.E. Hyatt. 1993. « Determinants of child care choice: A comparison of results for Ontario and Quebec ». *Canadian Journal of Regional Science*. 16, 1 : 53–67.
- Cleveland, G., M. Gunderson et D. Hyatt. 1996. « Child care costs and the employment decision of women : Canadian evidence ». *Revue canadienne d'économique*. 29, 1 : 132–151.
- Cleveland, G. et D. Hyatt. 1997. « Using the NLSCY to study the effects of child care on child development ». Rapport n° T-97-6E. Ottawa : Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada.
- Cleveland, G.H. et D.E. Hyatt. 2002. « Child care workers' wages: New evidence on returns to education, experience, job tenure and auspice ». *Journal of Population Economics*. 15, 3 : 575–597.
- Cleveland, G. et D. Hyatt. 2003. « Child care subsidies, welfare reforms, and lone mothers ». *Industrial Relations*. 42, 2 : 251–269.
- Cleveland, G. (à venir). « An introductory look at our needs for child care and family data ».
- Drolet, M. 2002. *Mariage, maternité et rémunération : le choix du moment importe-t-il?* Direction des études analytiques, document de recherche. N° 11F0019MIF2002186 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Harms, T., R.M. Clifford et D. Cryer. 1998. « Early Childhood Environment Rating Scale: Revised Edition ». New York, N.Y. : Teachers College Press.
- Kohen, D., C. Hertzman et J.D. Willms. 2002. « The importance of quality child care ». Dans *Vulnerable Children: Findings from Canada's National Longitudinal Survey of Children and Youth*. J.D. Willms (rév.). University of Alberta Press et Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada. 149–165.
- Kohen, D. E., D. Lauzon et C. Hertzman. 2002. « Participation and Patterns of Care Arrangements for Canadian School Aged Children ». Rapport final préparé pour Visions de la garde d'enfants, Développement des ressources humaines Canada.

- Kohen, D.E., G. Lipps et C. Hertzman. 2006. « The association of early childhood care and education to children's experiences in Kindergarten ». Rapport préparé pour le Human Early Learning Partnership.
- Lefebvre, P. et P. Merrigan. 2002. « The effect of childcare and early educational arrangements on developmental outcomes of young children ». *Analyse de politiques*. 28, 2 : 159–185.
- Lipps, G. et J. Yiptong-Avila. 1999. *De la maison à l'école : comment les enfants canadiens se débrouillent. Premières analyses des données de la composante scolaire du deuxième cycle de l'enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*. N° 89F0117XIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Marshall, K. 2003. *L'avantage du congé parental prolongé. L'emploi et le revenu en perspective*. 4, 3 : 5–11. N° 75-001-XIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Pettit, G.S., R.D. Laird, J.E. Bates et K.A. Dodge. 1997. « Patterns of after-school care in middle childhood: Risk factors and developmental outcomes ». *Merill Palmer Quarterly*. 43, 3 : 515–538.
- Phipps, S.A. et P.S. Burton. 1998. « What's mine is yours? The influence of male and female incomes on patterns of household expenditures ». *Economica*. 65, 260 : 599–613.
- Phipps, S., P.S. Burton et P. Lethbridge. 2001. « In and out of the labour market: long-term income consequences of child-related interruptions to women's paid work ». *Revue canadienne d'économique*. 34, 2 : 411–429.
- Phipps, S., P.S. Burton et L. Osberg. 2001. « Time as a source of inequality within marriage: Are husbands more satisfied with time for themselves than wives? ». *Feminist Economics*. 7, 2 : 1–22.
- Posner, J. K. et D.L. Vandell. 1994. « Low-income children's after-school care: Are there beneficial effects of after-school programs? ». *Child Development*. 65, 2 : 440–456.
- Powell, L.M. 1997. « The impact of child care costs on the labour supply of married mothers: evidence from Canada ». *Revue canadienne d'économique*. 30, 2 : 577–594.
- Ross, J. G., P.J. Saavedra, G.H. Shur, F. Winters et R.D. Felner. 1992. « The effectiveness of an after-school program for primary grade latchkey students on precursors of substance abuse ». *Journal of Community Psychology*. (OSAP Special Issue) : 22–38.
- Statistique Canada, 1995. *Portrait statistique des femmes au Canada*. N° 89-503-XIF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Vandell, D. L. et M.A. Corasaniti. 1988. « The relation between third graders' after-school care and social, academic, and emotional functioning ». *Child Development*. 59, 4 : 868–875.

Vandell, D.L. et J. Ramanan. 1991. « Children of the National Longitudinal Survey of Youth: Choices in after-school care and child development ». *Developmental Psychology*. 27, 4 : 637–643.